

*Chronique d'une région  
en mal de décolonisation  
La basse-vallée du Sassandra (Côte d'Ivoire)*

Anne-Marie PILLET-SCHWARTZ

Préambule

Il y a longtemps que je veux raconter Sassandra et sa région, mais je n'ai jamais réalisé ce projet, consciente de la difficulté qu'il pouvait y avoir à vouloir traduire l'intériorité d'un paysage que la nature et l'homme se sont si mal partagé. Les siècles, les années s'y fondent sans jamais se heurter, l'Histoire s'y reproduit sans jamais s'effacer. Jeune chercheur en quête de « terrains » qui puissent me permettre d'apprécier à la base la politique de diversification agricole mise en œuvre par la Côte d'Ivoire au lendemain de son indépendance, je n'ai pas résisté à l'appel du passé, à la coloration unique qu'il donne, là-bas, aux êtres et aux choses, au moindre événement. J'ai sans hésiter jeté mon dévolu sur le complexe agrumicole qui était et qui reste la principale ressource de cette contrée. Il était alors en pleine crise.

Je ne suis pas sûre d'avoir bien su expliquer à l'époque les raisons de mon choix. Au « patron » qui me demandait pourquoi j'avais retenu, à titre d'exemple, le citron aux côtés de cultures forestières (palmier à huile, hévéa, riz) qui connaissaient un développement autrement rapide (la banane ou l'ananas n'étaient-ils pas mieux placés dans les statistiques ivoiriennes ?), j'évoquai vaguement le rôle d'une colonie de planteurs européens complètement oubliée hors de la région, mais très active sur place, très consciente de ses intérêts. Sa présence anachronique ne pouvait en effet qu'enrichir mon débat. Avec elle, le classique duo Etat-paysan sur lequel s'articule ma problématique prenait un tour nouveau. L'« opération de développement » mettait d'emblée en présence non plus deux, mais trois parties bien distinctes, obligeant ainsi ceux qui étaient chargés de la mener à bien à jouer sur deux tableaux. Par-delà l'éclairage que pouvait m'apporter cette situation inhabituelle cependant, je crois que c'est surtout ce qu'elle cachait en arrière-plan — et qui normalement n'entrait pas dans mon champ d'investigation — qui déterminait mon choix. Je ne pouvais, si je voulais travailler là-bas, échapper à la pression de l'Histoire et cette contrainte me plut. J'abandonnai l'idée d'une étude purement sectorielle. J'optai résolument pour une approche de caractère régional à la fois plus exhaustive et plus intimiste.

Je m'en suis tenue à cette ligne, bien que le terrain ainsi conçu ait été, à plus d'un titre, l'un des plus difficiles auquel je me sois mesurée. Soucieuse néanmoins de ne pas brosser un tableau trop impressionniste du complexe agro-industriel, qui reste

tout de même le point central de cette recherche, je suis retournée là-bas à plusieurs reprises. Je n'ai pu que constater à chaque fois le « blocage », qu'il s'agisse de trouver une issue à la crise qui affecte le consortium chargé du devenir des agrumes ou de faire quelque chose pour l'ouverture de la région elle-même. On y pense, on en parle, on s'y emploie, mais il semble qu'aucun changement venu d'en haut, en l'occurrence d'Abidjan, ne puisse jamais s'imprimer sur cette terre, comme si l'océan, le fleuve et la forêt en avaient définitivement scellé le destin. Le passé y est toujours aussi immédiat et le décor toujours aussi nostalgique. Un décor à la mesure de ceux qui regardent l'Afrique avec la modestie et la passion des premiers explorateurs.

## L'époque précoloniale

### Un site remarquable

L'embouchure du Sassandra fut vraisemblablement repérée par les Portugais dès leur premier voyage le long de la côte du Golfe de Guinée, en 1470-1471. Elle figure en effet sous le nom de *Rio de S. Andre* sur la carte nautique qui aurait été réalisée lors de ce périple<sup>1</sup>. Elle fut, pendant toute la période pré-coloniale, très remarquable par les navigateurs européens, qui n'ont pas manqué de souligner la qualité exceptionnelle du site. Le Français Nicolas VILLAULT DE BELLEFOND, par exemple, qui en 1666-1667 visita celle que les Hollandais appelaient depuis le début du siècle la *Côte des Dents*<sup>2</sup>, écrit, parlant des différents points où l'on pouvait l'aborder : « ...mais entre toutes ces places celles du grand *Drouin* et de *Rio S. Andre* sont les plus belles... Pour *Rio S. Andre*, c'est de toute l'Afrique le lieu le plus propre à bâtir... »<sup>3</sup>. Témoignage auquel fait écho en 1724 celui d'un autre Français, le Chevalier DES MARCHAIS : « *Rio S. Andre* est sans contredit le lieu de toute cette côte le plus propre à placer une forteresse. »<sup>4</sup> Témoignage que reprendront bien d'autres. On peut citer encore celui de cet Anglais au service de la Royal African Company, William SMITH, qui date de 1727 : « C'est là une très bonne rade pour les bateaux, et, depuis peu, une place de très bon commerce... »<sup>5</sup> Il est certain que ce large estuaire, surmonté de collines, présentait un caractère défensif idéal pour la traite et, de surcroît, sans équivalent à des dizaines de lieues à la ronde.

Les marins se rendirent vite compte par ailleurs que son arrière-pays recelait des richesses naturelles non négligeables, notamment de l'ivoire, que certains, comme cet autre Anglais, John BARBOT, estimaient d'excellente qualité : « L'intérieur du pays peut fournir par an une grande quantité de bonnes et grandes dents d'éléphant, qui sont le meilleur ivoire du monde... »<sup>6</sup> Le Hollandais John SNOEK, agent de la Compagnie Générale des Indes Occidentales, dans une lettre qu'il écrit de Druwin, en décembre 1701, à son tour, évoque la générosité de cette région : « Le 26 vers le soir, nous mouillâmes l'ancre devant *Druwin*. Le lendemain à la pointe du jour nous reçûmes trois *canoas* avec des dents d'éléphant, que j'achetais bien cher, après avoir fait un présent à ceux qui les apportaient. » Et il ajoute plus loin avec le cynisme de l'époque : « C'est une chose pitoyable, et en même temps

1. « Carte anonyme du dernier quart du XV<sup>e</sup> siècle », *Portugaliae Monumenta Cartographica*, Lisbonne, 1960.
2. Il s'agit du littoral de l'actuelle Côte d'Ivoire.
3. VILLAULT DE BELLEFOND (N.), 1670 — *Relation des côtes d'Afrique appelées Guinée*, J. Starkey, London, p. 172.
4. LABAT (Rév. p.), 1730 — *Relation de voyage du chevalier des Marchais en Guinée et à Cayenne*, Paris, tome 1, p. 183.
5. SMITH (W.), 1744 — *A new voyage to Guinea...*, J. Nourse, London : 109-110.
6. BARBOT (J.), 1746 — *A description of the coasts of North and South Guinea*, London, Henry Lintot & John Osborn, p. 141.

digne d'envie, que ces barbares sont pourvus abondamment de toutes sortes de vivres. Car ils ont en particulier du milhio, des jammes, des bakavens, des bananas, et en un mot de tout ce qu'il y a sur la côte, aussi bien que de toutes sortes d'animaux, vaches, moutons, poules, etc. et aussi des animaux sauvages ; de sorte que rien ne leur manque de ce qui est nécessaire pour l'entretien de la vie. »<sup>7</sup> Qu'il s'agisse des vivres du cru, nécessaires au ravitaillement des navires, de l'ivoire qui reste jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle le principal produit de traite que l'on vient chercher sur le littoral ouest-ivoirien, des esclaves que l'on peut y trouver au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>8</sup>, ou encore de l'or, dont fait état un commerçant de Liverpool à la fin de la période précoloniale<sup>9</sup>, la basse-vallée du Sassandra offre indubitablement, pendant ces longs siècles de découverte et de traite, plus de possibilités que les places voisines.

### Une place redoutée

Pourtant cette enclave privilégiée de la *Côte des Dents* ne connaîtra jamais le trafic intensif des grandes escales de la *Côte de l'Or* ou de la *Côte des Esclaves*. Aucune forteresse n'y sera jamais bâtie. L'explication tient en deux mots : la *Côte des Dents* était appelée aussi *Côte des Malgens* dans sa partie ouest, métaphore qui apparaît pendant la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>10</sup>, à l'heure où précisément la traite de l'ivoire commence à prendre là-bas de l'importance. Elle y a alors définitivement supplanté celle de la malaguette, cette épice que l'on trouvait au XVI<sup>e</sup> siècle le long de la côte libérienne (la *Côte des Graines*) et dans ses prolongements. L'embouchure du Sassandra est particulièrement redoutée. On s'y arrête davantage pour « faire de l'eau » que pour commercer. Et encore, souvent se contente-t-on d'y puiser de l'eau saumâtre, de peur de s'enfoncer trop avant à l'intérieur des terres avec les chaloupes.

Les récits des voyageurs entretiendront le mythe jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. On peut citer une fois encore Nicolas VILLAULT DE BELLEFOND, qui ne se contentera pas de louer les avantages du site : « Il peut y avoir treize ans que quatorze Hollandais (...) furent tués et mangés à *Rio S. André* en allant faire de l'eau, sans que jamais l'on ait pu savoir d'où venait la querelle : c'est pourquoi nous y allâmes tous bien armés. »<sup>11</sup> Les comptes rendus de massacres, les histoires d'anthropophagie, les mises en garde se succèdent... Un siècle plus tard, le ton est toujours le même, si l'on en juge d'après le témoignage de cet autre Français, le Capitaine DENYS-BONNAVENTURE, qui, en 1788, passa par là : « ...ils avaient assassiné, quelque temps avant notre arrivée, trois Hollandais et l'équipage d'une goélette anglaise ; c'est également l'opinion de quelques navigateurs que j'ai consultés : ils regardaient ceux de la rivière Saint-André comme les plus méchants »<sup>12</sup>. Ce n'est qu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle que les navires de tous pavillons, qui trafiquent le long des côtes du Golfe de Guinée, commenceront à considérer le site de Sassandra comme une place de commerce à part entière.

7. SNOEK (J.), 1705 — « A description of the Tooth and Grain coast », in : W. Bosman, *A New and Accurate Description of the Coast of Guinea*, J. Knapton, London : 514-515.

8. METTAS (J.), 1978 — *Répertoire des expéditions négrières françaises au XVIII<sup>e</sup> siècle, Tome 1 : Nantes, SFHOM, S. Daget, Paris.*

9. ROBERTSON (A.), 1819 — *Notes on Africa ; Particularly those parts which are situated between Cape Verd and the River Congo*, Paternoster Row, London : 67-68.

10. « L'Afrique revuë et augmentée », carte établie par P. Du Val, Géographe ordinaire du Roy, Bibliothèque nationale de Paris, 1684.

11. VILLAULT DE BELLEFOND (N.), *op. cit.*, p. 172.

12. LABARTHE (P.), 1803 — *Voyage à la Côte de Guinée ou Description des Côtes d'Afrique depuis le Cap Tagrin jusqu'au Cap de Lopez Gonzalves*, A. Faivre, Paris, p. 49.

### Un commerce laborieux

On faisait bien certes un peu de traite au large, à bord des navires, mais dans un tel contexte, celle-ci resta limitée, jugée peu rentable : « Je n'ai jamais vu d'hommes plus convoiteux et plus sauvages que ceux-là... », écrit encore le Hollandais John SNOEK, « ...nous ne pouvons négocier ici qu'avec une perte considérable ». Enumérant ensuite tous les produits dont ceux-ci disposent pour leur subsistance, il déplore : « On a d'autant plus sujet de leur porter envie, qu'ils ne veulent vendre à personne que leurs plus méchantes denrées et encore fort cher. »<sup>13</sup> Le ton est donné. Il reviendra souvent. Ainsi, par exemple, chez ce Lieutenant français, Dam JOULIN, qui, en 1739, à son tour témoigne : « A Saint-André, nous faisons seulement 11 tierçons d'eau, rien d'autre. Cependant, il ne manque ni de captifs, ni de morfil, mais ils veulent vendre trop cher. »<sup>14</sup> On savait que Sassandra ne manquait pas de ressources, mais on ne parvint jamais à franchir un certain cap, à conjurer une certaine malédiction, *a priori* difficile à expliquer, si ce n'est éventuellement par la taille de l'estuaire, exceptionnelle sur cette portion de côte. Celle-ci rendit peut-être en effet les premiers étrangers plus hardis et plus agressifs. Elle permit peut-être aussi aux rares habitants d'être moins vulnérables, ce qui est important, quand on sait qu'en raison du sous-peuplement qui prévaut dans cette région, la traite des esclaves y était pratiquée essentiellement par enlèvement, et non par arrangement avec certains groupes privilégiés, comme ailleurs.

Le fait est que ces rapports de méfiance et d'hostilité réciproques commencent à cesser lorsque les Anglais, puis les Français interdisent celle-ci, en 1807 et 1815. Elle se poursuit clandestinement là où elle est vraiment organisée et rentable, tandis que, ironie du sort, les populations du littoral ouest-ivoirien se mettent petit à petit au service des équipages européens, qui ont de plus en plus besoin de main-d'œuvre, avec les problèmes que pose la traite clandestine des esclaves, l'intensification du commerce et plus tard l'apparition de la navigation à vapeur. Elles renouent là avec leur vraie vocation, qui s'était affirmée dès le XVI<sup>e</sup> siècle, à l'heure où la malaguette constituait encore l'unique produit de traite africain et où les peuples côtiers de l'actuel Libéria et des régions voisines étaient les principaux interlocuteurs des Européens. L'embouchure du Sassandra, ultime bastion à l'est de ce trafic, devient le point d'embarquement le plus oriental de ce nouveau type de marin, connu depuis lors sous le nom de *Krouman*. Tout en commençant à libérer ainsi une partie de ses forces vives, elle s'ouvre à l'étranger, qui entend bien cette fois profiter de ses ressources.

## L'époque coloniale

### Une transition difficile

Les populations qui, à la veille de l'époque coloniale, occupent la frange côtière de part et d'autre du Sassandra, constituent, sur un front de quelque 60 kilomètres, un petit groupe ethnique peu homogène. On les appelle les *Neyo*. Bien que moins sanglante qu'ailleurs, du côté du Cavally, par exemple, leur reddition ne va pas sans heurts. Plusieurs récits, à mi-chemin entre le fait divers et la légende, jalonnent encore le XIX<sup>e</sup> siècle.

L'un deux, relatif au massacre d'un équipage anglais, qui eut lieu vers 1830, met, non sans panache, un point final à l'épopée des aventuriers qui se sont succédé là au

13. SNOEK (J.), *op. cit.* : 514-515.

14. JOULIN (D.), 1957 — « Journal de l'Africain, 1739-1740 », in : J. Mousnier, *Journal de la traite des Noirs*, Editions de Paris, p. 79.

cours des siècles précédents, sans jamais réussir à s'incruster. Celle-ci trouve un épilogue tout à fait approprié en effet dans la fin que connaît le malheureux navire. Les Noyo, voulant venger certains des leurs qui avaient péri en mer alors qu'ils y travaillaient, après avoir tué tous les matelots qui s'y trouvaient, lui font passer la barre et le laissent s'échouer. Un îlot se forme alors, monument à la mesure de ce milieu sans complaisance. G. THOMANN, le premier administrateur du poste de Sassandra, sensible à la symbolique de l'histoire, 70 ans après, la reconstituera : « Le bateau vint s'échouer dans la lagune, sur un banc de sable. Il fut peu à peu recouvert par les alluvions, des plantes germèrent et maintenant une végétation luxuriante recouvre l'épave du navire anglais. L'îlot ainsi formé a reçu le nom de l'infortuné capitaine, il s'appelle *Fisolocpo* (*Locpo*, île, *Fiso*, de Fish). » Et il ajoute : « Quand les eaux sont très basses, les enfants du village vont creuser le sol de l'île *Fisolocpo* et y trouvent des débris d'armatures en cuivre ou des boulons, dont ils font des jouets. »<sup>15</sup>

L'incident est significatif non seulement de l'extraordinaire puissance de la nature qui caractérise la région, mais aussi de la ténacité des populations autochtones et du climat qui règne encore quand, à l'instigation du Lieutenant de vaisseau E. BOUET, est signé parmi d'autres, en 1845, le premier traité entre les représentants de la France et les chefs neyo. Celle que les signataires appellent alors la *rivière Saint-André* garde son aura d'espace inviolé, où tout reste possible, le meilleur et le pire. E. BOUET, lui-même, prêche plutôt la prudence : « Le naturel des habitants est perfide et il faut s'en méfier : j'ai eu personnellement l'occasion de m'en plaindre (...), et je me suis vu obligé de me servir de mes armes. »<sup>16</sup> Tant et si bien que ce sont finalement les Anglais qui les premiers installent là-bas des comptoirs commerciaux. Lorsqu'en 1893, près d'un demi-siècle après la signature du premier traité, est créé, en même temps que la Colonie de Côte d'Ivoire, le poste administratif de Sassandra, quatre firmes anglaises, Woodin, King, Lucas et Rider Son Andrews, occupent déjà le terrain. Grande est la surprise de l'unique Anglais qui vit sur place, lorsqu'il voit débarquer G. THOMANN, qui entreprend aussitôt de faire construire un bâtiment administratif, une imposante bâtisse « en dur », qui sert d'ailleurs encore de nos jours.

### *Une poste administratif plein de promesses*

Très vite, différentes mesures sont prises pour tenter de sortir de son isolement le nouveau poste. En 1896 une ligne télégraphique le relie à la capitale, Grand-Bassam, tandis qu'est créé le *cercle du Sassandra*, auquel fait pendant à l'ouest celui du Cavally. En 1897, G. THOMANN remonte jusqu'à la hauteur de Soubré, ce qui avait été tenté en 1891, mais s'était soldé par un échec. En 1900 est créé à quelque 70 kilomètres en amont, sur le fleuve, un poste complémentaire, celui de Boutoubré, qui est aussitôt relié à Sassandra par une piste. Huit ans après, ce dernier est remplacé par celui de Soubré, situé encore plus au nord, ce qui donne lieu à l'ouverture d'un nouvel axe, parachévé en 1910, la *piste Schiffer*, ainsi qu'à celle d'une nouvelle ligne télégraphique. Le poste de Sassandra y perd d'ailleurs son titre de chef-lieu de cercle (lequel, centré sur Soubré, devient le cercle du Bas-Sassandra). Il le retrouve cependant dès 1915 pour le garder jusqu'à la fin de l'époque coloniale, le cercle étant désormais, fait notable, non plus celui du (Bas-) Sassandra, mais celui de Sassandra.

Une ville est née. Elle est située sur la rive droite du fleuve. Un wharf de 170 m de long, destiné à conjurer les effets de la barre, est mis en service en 1914. Un par un, les premiers comptoirs français, au front desquels on peut lire encore parfois de

15. THOMANN (G.), 1901 — « A la Côte d'Ivoire. Le Sassandra », *Bulletin du Comité de l'Afrique française*, BCAF, tome XI, p. 24.

16. BOUET (E.), 1843 — *Esquisse commerciale de la Côte Occidentale d'Afrique depuis Gallinas jusqu'au Gabon. Années 1938 et 1939*, Autographié à l'Imprimerie Royale, Paris : 20-21.

nos jours des noms célèbres, surgissent de terre. Ainsi en va-t-il de l'Omnium colonial, le tout premier, de la Société Deveze et Chaumet, de la Société Duteil de la Rochère, de la SCOA (Société Commerciale de l'Ouest-Africain), de la Société Maurel et Prom, de la CFAO (Compagnie Française de l'Afrique Occidentale), etc. C'est à cette époque également qu'est fondée la SFHPCI (Société Française des Huileries et Plantations de Côte d'Ivoire), qui obtient en 1912, dans la palmeraie naturelle de Grand-Drewin, à quelques kilomètres de la ville, une concession de près de 2 000 ha. Les produits exportés sont évidemment encore uniquement des produits de cueillette : acajou, huile et amandes de palme, latex et, de façon déjà moindre, ivoire, *piassava* (fibres pour la fabrication de brosses et balais) et *camwood* (bois rouge de teinture). Ils représentent quelques 1 000 tonnes quand commence le XX<sup>e</sup> siècle, les produits importés étant encore par contre presque uniquement de la pacotille (alcool, fusils, tissus, bibeloterie, etc.).

Les représentants des firmes anglaises et françaises, auxquels viennent se joindre petit à petit quelques commerçants à leur compte, originaires des nouvelles colonies anglaises ou de la Côte d'Ivoire elle-même, n'attendent pas longtemps cependant pour créer leurs premières plantations. Celui de la maison anglaise Woodin plante dès 1904, à Grand-Drewin, des caféiers du Libéria. Le cacaoyer également fait son apparition. On entreprend même de le vulgariser : des cabosses sont distribuées aux habitants de Sassandra et d'un village voisin en 1908. Ce n'est toutefois qu'après la grande crise mondiale que débute vraiment la colonisation agricole de la basse-vallée du Sassandra et que s'installent les premiers planteurs européens. Jusque-là, les cultures de rente étaient restées une affaire de commerçants et de petits paysans. Les seuls étrangers qui s'étaient installés en brousse étaient des forestiers. Les nouveaux colons développent bien sûr le café et le cacao, mais aussi et surtout, introduisent, en 1933, la banane. Le sous-peuplement de la région leur permet de se constituer sans ambages, du moins au début, des fiefs de plusieurs dizaines d'hectares, dont la plupart dépasseront rapidement 100 ou 200 hectares. Phénomène exceptionnel dans la nouvelle Côte d'Ivoire, ils constituent une véritable *colonie de peuplement*, animée d'un esprit pionnier tel que bientôt la totalité de l'espace humanisé semble n'avoir jamais existé que pour elle. Dans le sillage du nouveau port, une région, à son tour, est née, isolat typique de l'époque avec son wharf, ses comptoirs commerciaux, ses forestiers, ses planteurs et bien sûr, ses « indigènes », comme on dit alors. Elle englobe désormais non seulement les Neyo mais aussi des Bakwé et des Godié du sud, groupes autochtones auxquels vont venir s'ajouter petit à petit des immigrés venus du nord, Bété, Guéré, Dan notamment, attirés davantage par le métier de *Krouman* d'ailleurs que par les possibilités de « manœuvre » qui s'offrent à terre.

### *Un îlot de prospérité*

Bien que dotée d'une station de radio en 1925 et plus ou moins reliée au reste de la colonie par la piste Sassandra-Gagnoa à partir de 1926, la nouvelle région reste totalement tournée vers son port, dont le trafic augmente rapidement : de 4 300 tonnes en 1932, il passe à 18 700 tonnes en 1936, année au cours de laquelle est mis en service un nouveau wharf. « Le malheur des uns faisant le bonheur des autres », celui-ci bénéficie en outre de la suppression, en 1945, de l'escale de Tabou sur la ligne des courriers maritimes de la côte occidentale d'Afrique. Il reste ainsi le seul port à l'ouest du Bandama à être régulièrement desservi par les paquebots des Chargeurs Réunis, et un nouveau wharf, une fois de plus, s'avère nécessaire. Il sera inauguré en 1951. Cet essor va de pair évidemment avec celui de la région. De la veille de la Seconde Guerre mondiale jusqu'au seuil de la décennie 1950, celle-ci connaît en effet les prémices d'une relative fortune. Rien ne semble lui manquer pour que s'y reproduise en toute sécurité le système colonial : Sassandra est le deuxième port de la Côte d'Ivoire, la place ne fait pas défaut, la force de travail apparemment non plus, toutes les entreprises semblent vouées au succès. Cet îlot de prospérité connaît

de surcroît, malgré son isolement, un relatif rayonnement. En témoignent, par exemple, la présence de l'IRHO (Institut de Recherches pour les Huiles et Oléagineux) sur l'ancienne concession de la SFHPCI, à partir de 1942, ou celle de l'« agent de comptoir » dont dépendent les maisons de commerce de non seulement Soubré et Gagnoa, mais aussi Divo, Daloa et Man. Il n'existe certes que la piste de Gagnoa, incertaine en saison des pluies, pour se rendre dans ces différents centres, mais cela est déjà beaucoup en regard de l'enclavement quasi général du Sud-Ouest, d'autant plus que celle-ci se voit dotée en 1938 d'un pont, qui enjambe le Sassandra à une douzaine de kilomètres en amont de son estuaire. Sans aucun doute la région est-elle très excentrée, mais elle possède des atouts pour sortir de son isolement.

Tout se joue évidemment à cette époque à très petite échelle. La zone d'influence directe de Sassandra n'excède guère une frange côtière de 20 kilomètres de profondeur et le nombre d'individus qui vivent là ne dépasse guère 4 000. Les Européens eux-mêmes ne sont même pas une centaine. Au nord, la forêt reste entière, refermée depuis longtemps sur la *piste Schiffer*. Dans les années qui suivent la Seconde Guerre mondiale cependant, la situation commence à se modifier. Le flux des pionniers européens s'intensifie, les forestiers sortent des sentiers battus. Depuis 1925, en effet, année de l'arrivée du premier d'entre eux, ceux-ci ont vu leurs conditions de travail s'améliorer considérablement. Dotés d'engins efficaces, ils peuvent désormais s'éloigner du fleuve, par lequel étaient évacuées les billes de bois, remonter vers le nord et ouvrir des pistes. C'est ainsi qu'est amorcée une nouvelle fois une piste directe Sassandra-Soubré (à cette époque il faut passer par Gueyo), mais celle-ci, que l'on appellera cette fois la *route des crêtes* ne sera malgré tout achevée qu'en 1967. Ils ne sont encore, il est vrai, que 16 à la veille de l'Indépendance à se partager la forêt entre Sassandra et Soubré. Leur audience auprès du Commandant de Cercle ou même du Gouverneur est néanmoins grande, en raison du rôle qu'ils jouent pour le désenclavement de la région d'une part, pour son développement économique de l'autre. Le bois représente en effet 38 700 tonnes sur les 50 000 qui sont exportées par le port de Sassandra en 1958, et la ville abrite déjà à cette époque deux scieries.

Le rôle des planteurs européens est plus social et plus politique que le leur, mais leur impact sur la vie économique de la région est également important, puisque les exportations de bananes représentent près de 8 000 tonnes à la fin de la décennie 1950. Ils sont également protégés par le Commandant, qui fait ce qu'il peut pour encourager les hésitants à rester. Plus nombreux (ils étaient 14 en 1939, ils sont 22 en 1951, ils seront 40 au moment de l'Indépendance) et plus concentrés dans l'espace que les forestiers, ils connaissent des problèmes différents. Les nouveaux venus, par exemple, parmi lesquels d'anciens colons d'Algérie, sont souvent obligés d'accepter au début des conditions de vie difficiles (case précaire où l'on s'entasse à deux générations, situation annexe auprès d'un forestier ou des Travaux publics, etc.), mais ils ont en revanche toute facilité, du fait qu'ils appartiennent presque à une caste, si l'on peut dire, pour réaliser les différentes opérations nécessaires au démarrage de leur exploitation. Ce qui fait qu'à la fin de l'époque coloniale, chacun est confortablement installé au cœur de son domaine, dans un cadre en général superbe, avec tout ce qu'il faut à portée de main pour que tourne son affaire. Les plantations, il est vrai, tendent à se disperser au fur et à mesure que grandit l'exploitation, en raison des exigences de la culture du bananier, mais la terre est si facile à acquérir que ce n'est pas un problème. Ses détenteurs, qu'ils soient neyo, bakwé ou godié, en général ne résistent pas. Un adjoint du Commandant les convoque en présence du demandeur et dresse « un procès-verbal de palabre ». Ce dernier leur verse une somme variable selon le terrain, mais qui tourne, dans les années 1950, autour de 1 000 ou 1 500 francs CFA l'hectare. Il lui en coûtera plus évidemment lorsqu'il fera ensuite une demande de concession définitive à l'Administration. Mais il n'attend jamais d'en arriver là pour commencer la mise en valeur.

La monoculture de la banane reste la règle jusqu'à la fin de la décennie 1950. Les cours sont à la hausse et celle-ci a acquis ses titres de noblesse pendant la Seconde

Guerre mondiale. Grâce à une subvention du Gouvernement, en effet, les planteurs purent faire de la banane séchée, qu'ils exportèrent en convois vers l'Europe, entre autres vers l'Allemagne, et leur activité principale fut sauvée. Comme les nouveaux arrivants, les populations locales suivent le mouvement. On compte, au moment de l'Indépendance, plus de 50 % de planteurs de banane africains, mais, leurs exploitations et leurs méthodes étant sans commune mesure avec celles des Européens, ils ne fournissent, situation classique, que 20 % de la production. Il faut dire que leur choix est moins tranché. Les allochtones, notamment, préfèrent souvent le café ou le cacao. Les planteurs européens font bien, eux aussi, d'autres cultures (arbres fruitiers, maraîchage, riz, cocotier, etc.) et même de l'élevage, mais ce n'est en général que pour compenser l'absence de ravitaillement. C'est ainsi néanmoins que la culture des agrumes, qui remplacera bientôt celle de la banane, va faire son apparition dans la région. Dès 1939 en fait, un certain Vonblon, venant d'Algérie, avait introduit à Sassandra des plants de citronniers d'origine sicilienne. Il fit ses premiers essais en 1941-1942, construisit sa distillerie au lendemain de la guerre et exporta son premier lot d'huile essentielle vers Grasse en 1948. Deux autres planteurs européens, auxquels il avait distribué des plants, suivent ses traces pendant la décennie 1950, en construisant à leur tour leur atelier, expériences modestes mais à partir desquelles s'amorce un virage.

## L'époque de l'Indépendance

### *Une vocation contrariée*

L'Indépendance va-t-elle sonner le glas de tous ces colons à présent bien enracinés dans leur nouvelle terre ? Sans doute beaucoup se posent-ils la question à l'époque. Leur inquiétude est de courte durée, mais cela n'empêche pas qu'ils soient confrontés alors à une multitude de problèmes. Si l'option de la Côte d'Ivoire leur laisse le droit de continuer à vivre comme par le passé, les mutations économiques et sociales qui accompagnent le changement de régime vont les obliger par contre à se reconverter. Grâce aux progrès énormes qui ont été faits en matière d'aménagement du territoire pendant la décennie 1950, la nouvelle nation peut en effet envisager une exploitation plus systématique de ses ressources et revoir, pour ce faire, en termes de développement macro-économique, les vocations régionales. C'est ainsi que le Sud-Ouest sous-peuplé, encore presque intact, se voit voué à une exploitation forestière intensive, aux dépens de l'économie de plantation, qui y est négligée, jugée insuffisamment développée et rentable. L'émergence du port d'Abidjan, qui depuis l'ouverture du canal de Vridi, en 1951, ne cesse de se développer, justifie d'ailleurs pleinement ce schéma. Avant même que ne sonne l'heure de l'Indépendance, le port de Sassandra, qui connaissait encore l'activité fébrile, presque euphorique, des lendemains de la Seconde Guerre mondiale, commence à vaciller sur ses bases. Une à une en effet, les sociétés commerciales les plus importantes abandonnent leur comptoir, au profit de la capitale, laissant sur place les petits commerçants désorganisés. A tel point qu'en 1957 déjà 75 % du commerce local est tributaire d'Abidjan, ce qui, vu l'état des communications entre les deux villes, ne manque pas de créer une pénurie quasi permanente d'articles de base (ciment, outillage, farine, riz, sucre, lait, etc.)<sup>17</sup>.

Ce n'est qu'après 1960 toutefois que les planteurs de banane commencent à sentir les effets du développement du port d'Abidjan. L'écart entre les coûts d'embarquement de leur production par le wharf et ceux de celle des planteurs du Sud-Est sur les quais d'Abidjan se creuse et commence à se répercuter sur leur budget (on

17. DABLE (L.-Y.), 1957 — « Sassandra. Décadence ou prospérité », Cercle de Sassandra, Sassandra, 8 p. *multigr.*

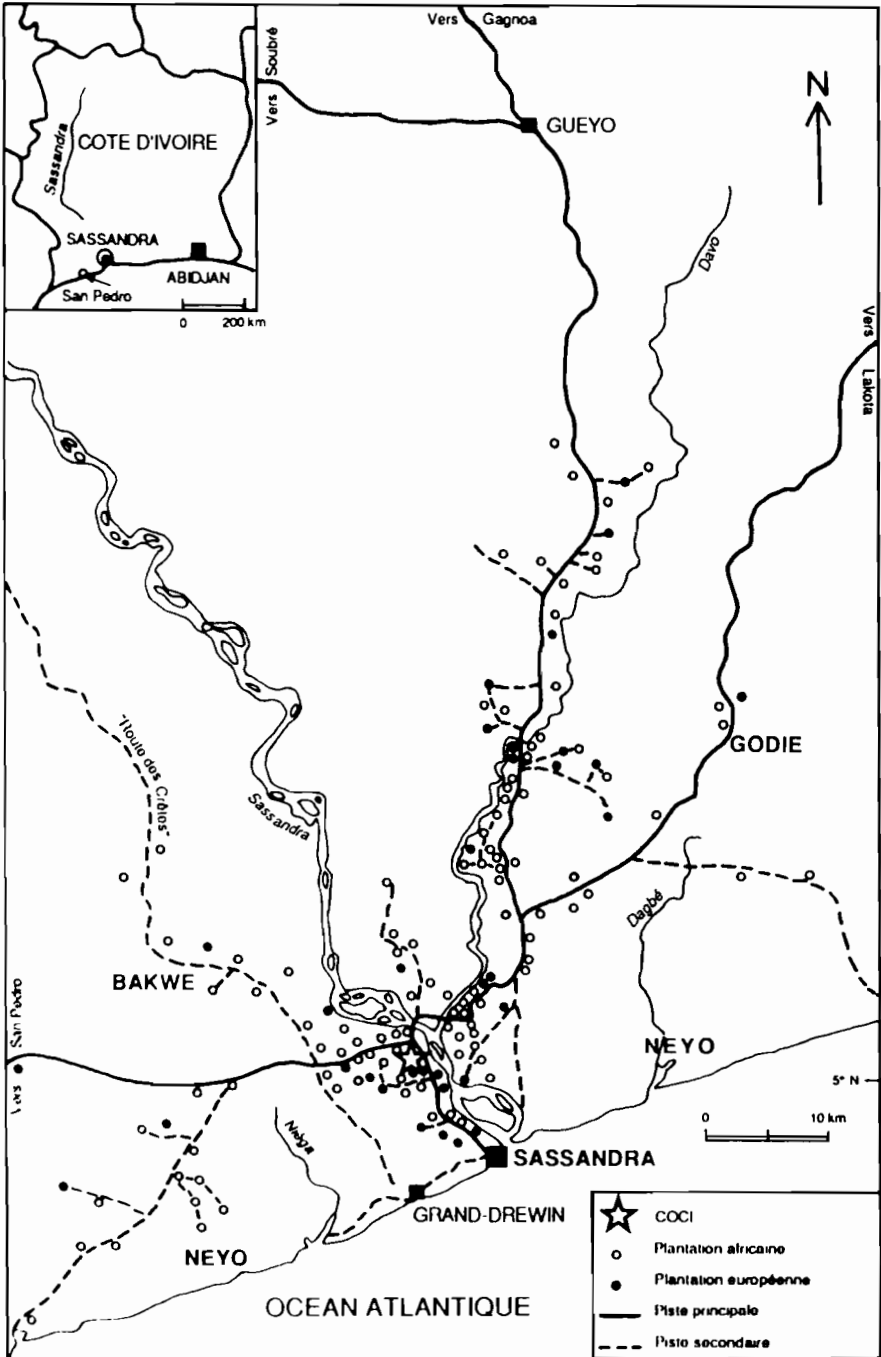


charge alors 1 000 tonnes de bananes en 24 heures à Abidjan, contre 400 seulement à Sassandra). Dès 1962, certains planteurs européens, parmi les plus anciens, commencent à battre en retraite. La plupart cependant « s'accrochent », s'encourageant les uns les autres à faire toujours plus de bananes, pour que le quota de 10 000 tonnes, qui leur avait été attribué, continue à être à peu près assuré. Trois coopératives sont même créées à cette époque. La plus ancienne et la plus importante, COBASSANDRA, fera le maximum, entre 1958 et 1967, notamment auprès des planteurs africains, pour essayer de sauver le marché. Rien n'y fera. Les rapports entre les intéressés et les grandes compagnies iront en se détériorant. Certains planteurs européens seront même accusés de pratiques douteuses, destinées à augmenter le poids de leurs cargaisons (fourniture de régimes pourris ou mouillés, par exemple). Finalement, beaucoup ont déjà lâché prise lorsqu'est supprimée officiellement l'escale bananière de Sassandra, en 1967. Deux d'entre eux essaient malgré tout de sauver leurs plantations, en évacuant eux-mêmes leur production sur Abidjan. Ils ne « tiendront » que deux années, les deux stations de conditionnement et d'emballage, qui existaient dans la région, ayant été à leur tour fermées. Une ultime tentative de redressement sera encore faite après 1967. Les planteurs essaieront d'obtenir que leur quota de 10 000 tonnes soient détourné non sur Abidjan, mais sur le port à naître de San Pedro, à une centaine de kilomètres de là. La COBASSANDRA, avant de disparaître, trouvera même là-bas un terrain de 1 500 ha. Les décideurs resteront intraitables.

A la fin de la décennie 1960, le port de Sassandra n'exporte quasiment plus que du bois (quelques centaines de tonnes de bananes, provenant de petites plantations africaines, y sont tout de même encore embarquées). Dix années ont suffi pour que le tonnage de grumes soit multiplié par dix (464 200 tonnes en 1969) et pour que se manifestent auprès des populations certaines retombées négatives. Certes, ce n'est pas la place qui manque et même si le nombre de forestiers, parmi lesquels beaucoup d'Ivoiriens maintenant, ne se compte plus, les planteurs n'ont pas à en pâtir. Les premiers sont pour la plupart dispersés de part et d'autre de la route des crêtes, alors que les seconds ont, avec le temps, gagné du terrain le long de la piste de Gagnoa, ou encore de celles, nouvellement ouvertes, de Lakota ou de San Pedro. Le préjudice que porte ce petit boom à l'économie de plantation tient plutôt à la pénurie de main-d'œuvre qu'il crée, problème qui existait déjà avant l'Indépendance, d'ailleurs, mais qui s'accroît alors considérablement. La concurrence est double : elle se situe non seulement au niveau des chantiers forestiers et des deux scieries modernes, qui ont remplacé les anciennes à Sassandra, mais aussi et surtout au niveau du port où l'on a besoin de plus en plus de *Kroumen* pour le chargement des billes de bois. Beaucoup de planteurs, parmi les nouveaux venus surtout, s'éloignent de Sassandra pour essayer de résoudre le problème. Certains s'installent jusqu'à 60 à 70 kilomètres de la ville. La plupart prennent conscience que face à cette double pression, la montée d'Abidjan d'une part, la désertion de la main-d'œuvre de l'autre, il faut trouver des solutions.

### *Une illusion perdue*

Plusieurs planteurs européens n'avaient pas attendu l'Indépendance pour assurer leurs arrières. Ils s'étaient improvisés mécanicien, transporteur, boutiquier, ou encore éleveur. Lorsque la menace qui pèse sur l'économie bananière se précise cependant, une solution plus radicale et plus globale s'impose. Celle-ci s'offre à eux tout naturellement avec le citron. En 1960 une dizaine d'entre eux en ont déjà planté quelque 160 ha et trois possèdent leur distillerie. C'est le début de l'époque dorée des agrumes. Aux citrons viennent s'ajouter bergamotes, bigarades et limes. En 1967, année de la suppression de l'escale bananière, le cap des 1 000 ha est franchi, superficie que se partagent une quarantaine de planteurs, dont une dizaine déjà sont ivoiriens ou même voltaïques. Six distilleries, représentant 50 millions de francs CFA d'investissements, tournent alors à plein rendement. Leur chiffre d'affaire glo-



Basse-vallée du Sassandra. Les plantations d'agrumes en 1972.

bal peut atteindre quelque 80 millions de francs CFA. Les derniers récalcitrants reprennent confiance et se rendent, bientôt suivis par des dizaines de petits planteurs, qui profitent du vent favorable, pour créer, dans l'orbite des grands et avec leur aide parfois, leur propre plantation. C'est ainsi qu'entre 1967 et 1970 le verger de Sassandra passe de 1 000 à 2 000 ha et qu'est décidée en même temps la création d'une usine moderne, dans laquelle doit être traitée la totalité de la production agrumicole. Celle-ci voit le jour dès la fin de l'année 1970 et est confiée à une société d'économie mixte (dont l'Etat possède au départ 50 % des actions), le COCI (Consortium des agrumes à essences et plantes à parfum de Côte d'Ivoire). Un an après, les six distilleries sont rachetées d'autorité à leurs propriétaires, lesquels ont certainement plus à perdre qu'à gagner dans cette évolution.

Un complexe agro-industriel est né, inquiétude pour les uns, espoir pour les autres, notamment pour ceux que préoccupe l'avenir de leur région, une nouvelle fois menacée par l'émergence d'un port, celui de San Pedro, qui sera inauguré en 1972. Cette ambiguïté n'empêche pas que les superficies plantées continuent à s'accroître de façon spectaculaire. Encouragés par le COCI, les petits planteurs se multiplient et les grands créent de nouvelles plantations. Parmi ces derniers se trouvent désormais des hauts fonctionnaires ivoiriens, parfois totalement étrangers à la région. Leur participation rassure les uns et les autres. Aucun d'entre eux ne semble se préoccuper de la crise mondiale qui débute. Jusqu'au jour où, « pris entre deux feux », surproduction d'un côté, mévente de l'autre, le COCI entreprend de baisser les prix auxquels il achetait leurs récoltes. Cette mesure est prise au terme des campagnes agricoles 1974-1975 et 1975-1976. Pendant ces deux années en effet, la production des planteurs dépasse la capacité de l'usine (qui est de 40 000 tonnes/an), alors que, de son côté, le marché mondial est saturé (le tonnage global excède d'un tiers les besoins). De 11 francs CFA/kg, le prix d'achat au producteur est ramené successivement à 8 et 6 francs CFA/kg, énorme désillusion pour tous. Certains abandonnent, mais restent sceptiques devant la solution que leur suggère le COCI : le ver à soie. La plupart continuent, n'ayant pas le choix. Leur nombre, qui était de 166 en 1976, est encore de 136 en 1980, celui des planteurs européens passe dans le même laps de temps de 19 à 15. Les superficies elles-mêmes, malgré les incitations à la reconversion, régressent modérément, passant de 4 700 à 3 800 ha. C'est surtout la production en fait qui chute, signe du désintérêt des populations, qui refusent d'arracher leurs arbres, mais ne sont plus suffisamment stimulées pour les exploiter à fond. De 41 000 tonnes, elle descend, pendant cette période, à 18 000 tonnes. L'époque dorée des agrumes est bien finie.

#### *Un imbroglio sans issue*

Or c'est précisément en 1980 que le COCI entreprend de faire restructurer et moderniser son usine, afin qu'elle puisse fournir désormais, outre des huiles essentielles, des jus et des écorces séchées, et qu'elle soit plus rentable. Son coût excessif de fonctionnement avait été durement ressenti, en effet, au cœur de la crise, en 1975-1976. Tout en augmentant sa capacité (qui passe à 50 000 tonnes/an), on réduit par conséquent son personnel, dont le nombre est ramené de 200 à 50. L'opération ne coûte pas moins de 265 millions de francs CFA, mais la crise se fait moins violemment sentir sur le marché mondial, la demande reprend et le COCI est décidé à pratiquer des prix compétitifs, mesure qu'il n'avait pas su prendre à temps auparavant. Inquiet, à juste titre, cependant devant la défection, plus morale que réelle d'ailleurs, des planteurs, il commence par leur proposer des prix d'achat plus rémunérateurs : 12,20 francs CFA/kg au lieu de 6 pour la campagne 1979-1980 et 15 pour les suivantes. La production remonte effectivement au-dessus de 20 000 tonnes pendant quatre années, mais elle chute à nouveau de façon spectaculaire lors de la campagne 1984-1985. Elle atteint cette année-là sa cote la plus basse, avec 11 200 tonnes seulement, alors qu'il en eût fallu 40 000 pour répondre à la demande d'une clientèle exi-

geante, qui n'aime pas disperser ses commandes. C'est un rude coup pour le COCI, qui prévoit la même chute pour la campagne suivante, et doit répondre également d'une qualité insuffisante devant ses acheteurs, dont certains lui ont déjà intenté un procès, une fois, à ce sujet.

La perception des planteurs est évidemment tout à fait différente. Pour eux, ces piètres résultats ne sont que l'aboutissement d'un long marasme, dont la restructuration de l'usine, elle-même, n'a pas réussi à les tirer. Les planteurs européens, qui, bien que préoccupés avant tout par leur chiffre d'affaires, jouaient tout de même un rôle pilote, ne sont plus que 11 maintenant. Ils ont perdu, avec leurs illusions et avec l'âge, leur combativité. Fini le temps de la crise, où ils ne cessaient de regretter leur distillerie et leur production inégalable, « claire comme de l'huile d'olive ». La plupart attendent de pouvoir liquider leur affaire maintenant. Les hauts fonctionnaires ivoiriens ne sont, eux-mêmes, guère plus motivés. Déçus d'avoir fait un investissement à perte, confrontés à tous les problèmes que pose leur absentéisme, notamment à celui de la pénurie de main-d'œuvre, plusieurs, et non des moindres, ont carrément abandonné leurs plantations. Quelques-uns achètent encore celles des Européens, mais dans un esprit de thésaurisation plutôt que pour les faire fructifier. Les petits planteurs, enfin, dont la part relative ne cesse de grandir, manquent, comme toujours, d'expérience et de moyens pour rentabiliser vraiment les quelque cinq hectares qu'ils peuvent avoir. Ce sont eux qui répondent à l'appel du COCI en mal de candidats, mais leur bonne volonté ne suffit pas. Parmi eux se trouvent de plus en plus d'étrangers, des Voltaïques et des Maliens (35 % de l'ensemble des planteurs en 1980, 70 % en 1985). Anciens manœuvres ou immigrés récents, ils sont souvent dans une situation de dépendance par rapport à leurs homologues autochtones ou européens, ce qui ne favorise pas leur réussite. On comprend mieux dans ces conditions pourquoi les rendements ne furent, lors de la campagne 1984-1985, que de 5 tonnes/ha alors qu'ils auraient pu être de 25 ou 30 tonnes. D'autres facteurs ont certes joué : la sécheresse, l'état des pistes, mais le profil économique et social du planteur et, partant, sa disponibilité, sont primordiaux.

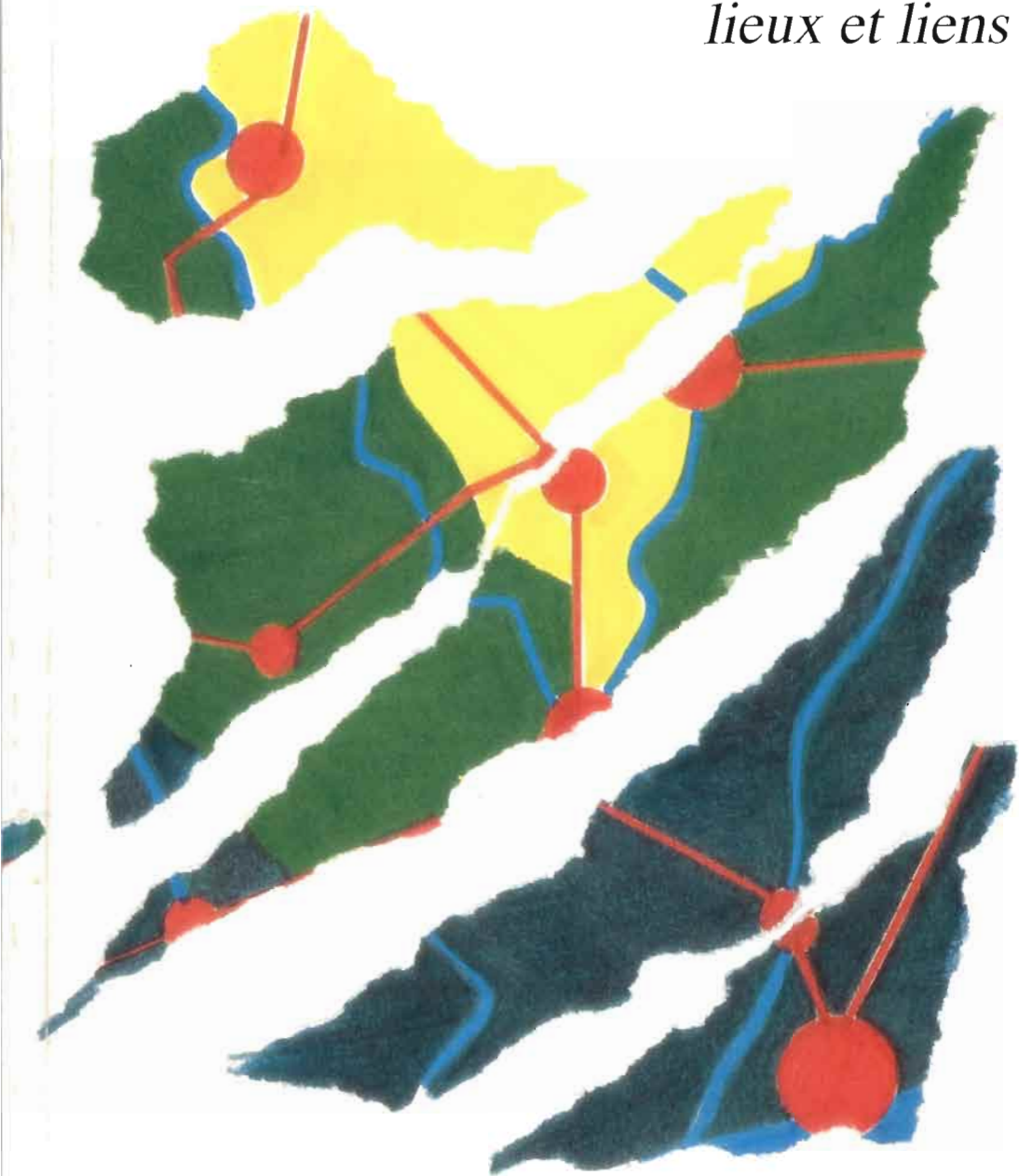
Pourtant le COCI ne peut capituler et fermer ses portes. Trop d'argent a été englouti dans cette affaire (entre 1969 et 1979, par exemple, l'Etat a versé un milliard de francs CFA de subventions). Il continue à chercher des solutions, son objectif principal étant maintenant d'alimenter son usine. Et c'est ainsi que, paradoxalement, alors qu'il poussait les planteurs à arracher leurs citronniers en 1975, il essaie maintenant de créer des plantations industrielles ou, à défaut, semi-industrielles, pour pallier la sous-production. Il a acquis, en 1982, sur la *route des crêtes*, un terrain de 4 000 ha, sur lequel 1 100 devraient, en un premier temps, être mis en valeur : 700 par des anciens, connaissant les agrumes, 400 par des jeunes, nouveaux dans le métier de planteur. Sur les 150 ha qui étaient déjà plantés en 1985, abandonnés aux mains de 22 débutants, 10 seulement, d'après le responsable, pouvaient être considérés comme valables. L'expérience est peu encourageante, si l'on tient compte du fait que sur les 500 ha réalisés en plantations individuelles, entre 1980 et 1985, il y en a tout de même 200 de corrects. Il est difficile, pour le géographe, d'imaginer quel sera le dénouement de cet imbroglio. Au niveau international, on peut espérer que la conjoncture d'une part, la gestion de l'autre continueront à s'améliorer, mais au niveau du producteur, aucune stratégie n'a fait ses preuves pour le moment. En 1980 pourtant, au moment de la rénovation de l'usine, un très gros effort avait été fait pour mobiliser les planteurs d'un côté, les organismes susceptibles de les aider de l'autre, depuis la BNDA (Banque Nationale pour le Développement Agricole), jusqu'à l'ONPR (Office National de Promotion Rurale), en passant par la SODEFEL (Société pour le Développement des Fruits et Légumes), et avec en plus la caution d'une coopérative, COOPAGRUM, actionnaire du COCI à 67,96 % (l'Etat lui ayant, parmi d'autres, rétrocédé ses parts). Si aucun résultat positif n'a été enregistré par la suite, alors que c'eût été vraiment dans l'intérêt de *tout le monde* que la production s'améliore, ne serait-ce pas parce que Sassandra n'a pas réussi sa décolonisation ?

## Conclusion

La région de Sassandra a été si fortement structurée par cette colonie de peuplement en voie de disparition qu'il n'est guère étonnant finalement qu'elle en garde ce halo, qui fait songer à une lumière qui n'en finit pas de s'éteindre. Ce site attachant a mis longtemps à entrer dans l'Histoire, comme s'il était trop bien gardé pour être la proie des « conquistadors ». Il met longtemps aujourd'hui à trouver sa place dans la nation ivoirienne, comme s'il était tout aussi bien défendu par ceux qui firent sa gloire avant l'Indépendance. Sa colonisation fut certes une œuvre accomplie, un modèle du genre, et l'on comprend qu'il en reste aujourd'hui des traces, malgré les remous qui accompagnèrent l'émergence d'Abidjan et du COCI, puis celle de San Pedro, qui porta le coup de grâce à la région. Le port fut obligé en effet de fermer définitivement en 1972, ruinant les derniers descendants des grands comptoirs. Tous les efforts d'aménagement, qui furent réalisés dans le Sud-Ouest pendant la décennie 1970, le furent au profit de la nouvelle ville, Sassandra faisant de plus en plus figure, à côté, de vieille cité coloniale décadente. Les planteurs européens, eux-mêmes, atteints non seulement dans leur liberté et dans leur prospérité, mais aussi dans leur identité ont fini par se retirer du devant de la scène. Cependant ils sont encore là, comme le sont encore, en dépit des assauts du temps, les plantations, les distilleries, les maisons au toit de briques, le wharf, et tant d'autres vestiges qui se fondent dans le paysage, tel ce bateau qui donna naissance à l'îlot de Fisolocpo. On rêve, devant ces témoins d'une époque révolue, de voir revivre Sassandra, mais n'est-ce pas précisément ce mirage qui empêche la région de sortir de son isolement, le COCI de son imbroglie et les populations autochtones d'un dénuement et d'une léthargie, qui sont un peu la rançon de cette grandeur finissante ?

# *Tropiques*

*lieux et liens*



**Editions de l'ORSTOM**

INSTITUT FRANCAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT EN COOPERATION

*avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique,  
de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales  
et du Ministère des Affaires Etrangères*

## Sommaire

**Présentation** - P. PELISSIER ET G. SAUTTER

**Avant-propos** - P. GOUROU

**Liens** - C. BLANC-PAMARD, A. LERICOLLAIS, J. GALLAIS,  
H. ATTIA

**Campagnes en devenir** - J.-Y. MARCHAL, O. HOFFMANN,  
L. MESCHY, J. PELTRE-WURTZ, J. BOULET, G. DANDROY,  
C. SEIGNOBOS, B. ANTHEAUME, V. LASSAILLY-JACOB,  
B. CHARLERY DE LA MASSELIERE, J. BOUTRAIS, M.-C.  
CORMIER-SALEM, A. LERICOLLAIS, C. BLANC-PAMARD,  
M. BENOIT, H. RAKOTO-RAMIARANTSOA, O. SEVIN, B.  
TALLET, Y. DEVERIN, J. RAMAMONJISOA, L. DUBOURDIEU.

**Autour des villes** - J.-L. CHALEARD, A. DUBRESSON, G.  
SALEM, M. LE PAPE, C. VIDAL, A. MANOU-SAVINA, P.  
PELTRE, G. MAINET, Y. MARGUERAT, J.-L. DONGMO,  
J. CHAMPAUD.

**Compositions d'espaces** - A. SECK, M.-C. AQUARONE,  
R. POURTIER, J.-P. RAISON, M. LESOURD, A. GASCON,  
M. PORTAIS, E. GU-KONU, C. TAILLARD, A. SAUSSOL,  
J. BONNEMAISON, L. CAMBREZY, J. PLYA, G. SAVONNET,  
E. BERNUS, J.-C. ROUX, A.-M. PILLET-SCHWARTZ, M. PE-  
PIN-LEHALLEUR, A. HALLAIRE, J. O. IGUE, A. SCHWARTZ.

**Liste des auteurs**

**Table des matières**